



GRAND CONSEIL

Simple question - 25_QUE_12 - Anne-Lise Rime - Meute du Mont-Tendre, le retourTexte déposé :

En automne dernier, nous nous inquiétons de la mise en œuvre de la décision de régulation concernant la meute du Mont-Tendre et en particulier de la difficulté d'identification des individus dans ce cadre. A la veille d'une nouvelle saison d'estivage, nous constatons que les objectifs ne sont pas atteints.

Début février, nous apprenions que 5 animaux avaient été prélevés avec des « erreurs » sur les individus et que 2 animaux avaient été blessés, dont le mâle dominant M351. Pour rappel, ce dernier a un comportement particulièrement problématique et ce depuis plusieurs années.

Ainsi, nous posons la question suivante :

- Combien de loups issus de la meute du Mont-Tendre sont-ils réellement morts ?

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Conclusion :Cosignatures :